

Balaruc-les-Bains, le 21 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 278

THAU AGGLO PILOTE LA REVITALISATION DES CŒURS DE VILLE : PREMIERES SUBVENTIONS FISAC A BALARUC-LES-BAINS

Le programme d'actions Fisac (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) piloté par Thau agglo en partenariat avec les communes, la CCI Sète-Frontignan-Mèze et les associations de commerçants et artisans, rentre en phase active à Balaruc-les-Bains. La remise des premiers chèques de subvention aura lieu mardi 25 mai à 12h30, salle Montgolfier à Balaruc-les-Bains en présence des partenaires co-financeurs.

Ces aides directes seront remises aux quatre premiers commerçants balarucois ayant procédé à la rénovation de leurs devantures dans le cadre du Fisac.

- D'un monde à l'autre, Edith Fonteneau, prêt à porter
- Couleur soleil, Marie Colombet, bijouterie fantaisie
- Au Balabain, Marie Rose Colombet, Couture et ameublement
- Blanc du Nil, Laurent Martin, prêt-à-porter

Le dispositif Fisac sur Balaruc-les-Bains : un programme d'actions sur 9 ans

Dispositif clé dans la redynamisation des cœurs de villes, le programme Fisac associe un volet travaux, un programme d'animations et un dispositif d'aides directes aux commerçants. A Balaruc-les-Bains, ces aides directes s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'actions plus large : la réalisation d'animations commerciales (marchés nocturnes festifs les 11 et 18 juin prochains, Journée Thématique « Bien-être » en 2011) et l'aménagement et remise aux normes du Parc Charles de Gaulle pour optimiser l'accueil des commerçants ambulants lors du marché bi-hebdomadaire.

Le coût global de ces actions de revitalisation du cœur de ville de Balaruc-les-Bains est estimé à 1,2 M€(HT) dont 226 000€ financés par Thau agglomération. Ce programme se découpe en trois tranches de trois ans. Dans la 1ère tranche, les subventions directes provisionnées pour l'aide à la rénovation des devantures s'élèvent à 46 500€ pour un montant de travaux estimé à 150 000€. Ces subventions sont co-financées par l'Etat au titre du Fisac (15 000€), Thau agglo, CCI et Ville de Balaruc-les-bains (10 500€ chacune). Ces aides directes (plafonnées à 3 000€) permettent de financer 31% des investissements hors taxes réalisés par les commerçants et artisans pour la rénovation et la modernisation de leurs devantures. Un bonus de subvention peut être accordé pour les travaux visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite lorsque les commerçants ont atteint le plafond de subvention.

En pratique

Toute activité commerciale ou artisanale est concernée dans la mesure où il s'agit d'une activité de proximité, répondant aux besoins des résidents, comprise dans le périmètre Fisac. Selon la circulaire d'Etat qui définit les modalités d'interventions du FISAC, en sont écartés, les pharmacies, les activités touristiques saisonnières, les restaurants gastronomiques, les activités libérales ainsi que les chaînes, soit les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 800 000€

Certaines règles néanmoins être respectées. Les travaux doivent faire l'objet de demande d'autorisation auprès de la Mairie afin de garantir leur conformité vis à vis du code de l'urbanisme et/ou du code de l'environnement (publicité), et doivent prendre en compte la charte architecturale sur les devantures commerciales.

Cette charte a été élaborée dans le courant de l'année 2009 par les cabinets d'étude AID Observatoire et Cabinet d'architecte Moutton afin de conseiller les commerçants et artisans du cœur de ville pour la rénovation de leurs devantures et d'harmoniser leurs interventions pour créer une image unifiée et attractive du centre. Le montant de cette étude était de 26 000 €TTC.

Un engagement de proximité pour Thau agglo

Thau agglo s'est attachée depuis sa création à la problématique des cœurs de ville commerciaux et artisanaux confrontés à l'évasion commerciale en périphérie. En maintenant et en renforçant le commerce et l'artisanat de proximité, il s'agit de répondre au plus près aux besoins des résidents et d'impulser un nouvel élan à l'animation des cœurs de ville.

En lançant en 2003, la première étude pour la revitalisation commerciale du cœur de ville de Sète, Thau agglo avait permis l'émergence d'axes de travail associant tous les acteurs : Chambres consulaires, Ville de Sète, association commerçants et artisans du centre ville. Balaruc-les-Bains est la seconde ville de territoire à s'être engagée dans cette action et a obtenu avec le soutien de Thau Agglomération une subvention d'Etat au titre du FISAC d'un montant de 67 648 € pour la 1ère tranche de son programme.

Le Fisac s'étend sur tout le territoire

Avec la réforme du dispositif du FISAC par l'Etat en 2009, l'aide pourra être élargie à d'autres types d'interventions puisqu'elle subventionnera en plus des travaux de rénovation de devantures, ceux relatifs à la modernisation intérieure du local (frais de sécurisation et d'amélioration des accès aux PMR inclus).

Une étude sera lancée à la rentrée (appel d'offres en cours) sur les communes de Frontignan, Gigean, Vic la Gardiole, Mireval, Balaruc-le-Vieux et Marseillan pour créer une charte architecturale sur les devantures et les rénovations intérieures dans le cadre de la généralisation du dispositif FISAC et des aides directes sur le territoire de Thau agglo.

La dynamisation du commerce, un axe fort du Projet d'agglomération

Pour répondre aux besoins de consommation des ménages mais aussi favoriser un développement équilibré et créateur d'emplois, le Projet présenté par Thau agglo pour les 10 ans à venir prévoit d'investir 75M dont 15,5M€ pour soutenir le commerce dans les centres villes.

Service communication-Contact Presse :

Michèle Compos

m.compos-danielzik@agglo-bassindethau.fr

04 99 57 61 05- 06 30 87 19 29



Engagés par nature

